



Rencontre avec les tuteurs FSTG 2012-2013

Académie de Rouen



Conseils pour observer la maîtrise des dix compétences

C.1

Agir en fonctionnaire de l'état et de façon éthique et responsable

- participer à la vie scolaire de l'établissement
- être attentif et repérer les signes traduisant les difficultés spécifiques des élèves dans le domaine de la santé, des comportements à risques, de la grande pauvreté ou de la maltraitance
- respecter les élèves et leurs parents
- respecter et faire respecter le règlement intérieur : utiliser la sanction avec discernement et dans le respect du droit

C.2

Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer

- être attentif à la qualité de la langue chez les élèves
- s'exprimer avec clarté et précision
- veiller à s'exprimer oralement et par écrit correctement dans tout échange avec les élèves, les parents et les différents partenaires de l'école

C.3

Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale

- connaissance approfondie de sa discipline
- maîtrise des questions inscrites au programme et solide culture générale
- veiller à proposer aux élèves des connaissances solides issus d'ouvrages scientifiques
- se documenter, prévoir les questions des élèves
- se tenir informé, notamment en lisant la presse

C.4

Concevoir son enseignement

- connaissance des programmes,
- capacité de définir des objectifs à partir des références des textes officiels,
- connaissance des supports et outils nécessaires
- capacité de s'appuyer sur ses connaissances des processus d'apprentissage
- capacité de prendre en compte les résultats des évaluations dans la construction d'une progression pédagogique
- connaître dès que possible les programmes et Instructions Officielles et approfondir cette connaissance en y revenant régulièrement au cours de l'année de stage
- préparer au moins la trame de la séquence entière, ainsi que les supports utiles
- définir les objectifs, choisir les supports en liaison avec la tâche finale et déterminer le niveau précis à atteindre, veiller au respect des programmes
- prévoir les évaluations formatives
- prévoir l'évaluation sommative et les critères d'évaluation

C.4

Mettre en œuvre son enseignement

- essayer de respecter les objectifs, tout en s'adaptant aux réactions des élèves
- donner des consignes claires
- respecter les différentes étapes de la séance
- gérer les cours à un rythme soutenu
- bien gérer son temps , utiliser des techniques diverses pour faciliter la compréhension et la production, favoriser l'entraide
- bien gérer le tableau (ex : noter d'un côté, trace écrite au milieu) ; prendre en compte les productions des élèves pour rédiger la trace écrite ; mettre en valeur les nouveaux éléments de la trace écrite ;

C.5

Organiser le travail de classe

- - exiger le silence lorsque les élèves s'installent
 - ne pas autoriser de retard ; demander l'explication du retard
 - exiger l'apport du matériel utile (manuel, cahiers...)
 - contrôler le travail, veiller à adopter des exigences " invariables", passer dans les rangs
 - procéder à une correction systématique, visuelle (ex : rétroprojecteur), active / interactive
 - toujours procéder à l'interrogation orale, impliquer le plus grand nombre d'élèves
- - exiger la concentration avant l'écoute, donner des consignes claires
 - passer dans les rangs pour vérifier l'exécution de la tâche
 - encourager les élèves, prendre en compte leurs productions
 - veiller à la prise de notes
- - veiller à faire reformuler les réponses maladroites
- - noter le travail à faire au tableau, et vérifier que les consignes de travail sont copiées
 - veiller à interroger tous les élèves, notamment les plus passifs
 - exiger l'écoute et le respect de l'autre

C.6

Prendre en compte la diversité des élèves

- capacité de mettre en œuvre des dispositifs pédagogiques visant à adapter la progression à la diversité des élèves
- permettre à chaque élève de porter un regard positif sur lui-même et sur l'autre
- mettre en place des activités différenciées
- prendre en compte les énoncés de tous les élèves, même des plus faibles
- faire participer et valoriser les plus faibles au moment opportun
- favoriser l'entraide

C.7

Evaluer et communiquer

- capacité d'analyser les résultats constatés et déterminer les causes des erreurs, de concevoir des activités de remédiation, de développer les compétences des élèves dans le domaine de l'auto évaluation
- communiquer les critères de l'évaluation orale et écrite
- mettre en place des évaluations formatives pour vérifier l'apprentissage des leçons
- communiquer les critères de réussite de l'évaluation sommative ; veiller à la clarté des consignes
- étudier et faire expliciter par les élèves les causes des erreurs
- valoriser les efforts, pratiquer une évaluation positive
- veiller à la communication des notes aux parents

C.8

Maîtriser les TICE

- utiliser le vidéoprojecteur, la vidéo, les PC...
- intégrer les TICE dans les séquences d'enseignement
- sensibiliser les élèves aux droits et devoirs liés à l'utilisation des TICE
- travailler en réseau avec les autres stagiaires, utiliser et consulter les sites professionnels (ressources nationales académiques), se constituer une sitographie
- communiquer par email

C.9

Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école

- se renseigner sur le projet d'établissement, sur le rôle des professeurs principaux, des CPE, de l'assistante scolaire, de l'infirmière, des associations de parents d'élèves etc.
- connaître les supports d'évaluation institutionnelle (livrets scolaires, bulletins trimestriels...)
- travailler en équipe disciplinaire et/ ou interdisciplinaire
- communiquer avec les parents pour expliquer ses objectifs, ses critères d'évaluation, examiner avec eux les résultats, les difficultés, les progrès des élèves, les aides possibles et les aider à choisir la meilleure orientation possible



C.10

Se former et innover

- s'impliquer dans la formation
- être connecté aux sites pédagogiques
- lire les récents travaux de recherche

L'inspection

■ **Concrètement...**

- Prévenu(e) au moins 48h à l'avance
- Demande de documents complémentaires
- Pendant une heure de cours
- Suivie d'un entretien

L'inspection

- **Pendant le cours...** l'inspecteur
 - observe et prend des notes,
 - vérifie le cahier de textes et des classeurs d'élèves
 - compare avec les documents remis

L'inspection

- **Pendant l'entretien, l'inspecteur et le professeur dialoguent sur**
 - le cours et le travail des élèves
 - les progressions, séquences, travaux et évaluations dans toutes les valences
 - les « bonnes » et « moins bonnes » pratiques
 - les actions menées dans l'établissement, le bassin, l'académie
 - les « axes de progrès »

L'inspection

■ **Après...**

- Le rapport d'inspection
- La note (*après une commission d'harmonisation et en accord avec les grilles nationales*)

La gestion de la carrière

TABLEAU DE NOTATION DES PLP (note de 0 à 60)

AVANCEMENT AUTOMATIQUE A L'ANCIENNETE DU 1er AU 4ème ECHELON :

- ✧ 1e échelon : moyenne indicative **36**
- ✧ 2e échelon : moyenne indicative **36,8**
- ✧ 3e échelon : moyenne indicative **37,6**
- ✧ 4e échelon : moyenne indicative **39,2**

AVANCEMENT AU CHOIX DU 5ème AU 11ème ECHELON :

5ème échelon	Note inférieure à 37	note comprise entre 37,5 et 43	note comprise entre 43,5 et 47
6ème échelon	Note inférieure à 38,5	note comprise entre 39 et 45	note comprise entre 45,5 et 49
7ème échelon	Note inférieure à 41,5	note comprise entre 42 et 47	note comprise entre 47,5 et 51
8ème échelon	Note inférieure à 43	note comprise entre 43,5 et 49	note comprise entre 49,5 et 53
9ème échelon	Note inférieure à 44,5	note comprise entre 45 et 51	note comprise entre 51,5 et 55
10ème échelon	Note inférieure à 47,5	note comprise entre 48 et 53	note comprise entre 53,5 et 57
11ème échelon	Note inférieure à 49,5	note comprise entre 50 et 55	note comprise entre 55,5 et 60

Référence : BOEN N°17 du 30 avril 1987
arrêté du 24 avril 1987